

Madame, Monsieur,

Vous venez de compléter un dossier de demande d'admission au Gymnase pour la rentrée 2017/2018. Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre établissement. Le document 'Plaquette d'information générale 2016-2017' consultable sur le site internet www.legymnase.eu comporte toutes les informations utiles.

L'admission au Gymnase, établissement scolaire privé sous contrat, découle d'une démarche volontaire et d'une adhésion aux valeurs déclinées dans la charte de l'établissement. Les familles et l'enfant lui-même s'engagent de fait au respect de celles-ci et participent à leur mise en œuvre. Ce partenariat entre les familles et l'établissement représente le fondement de la réussite éducative que nous visons conjointement.

La collaboration avec l'établissement se déclinera également sous forme de participation au caractère propre de celui-ci, au travers de la contribution volontaire qui permet au Gymnase de maintenir et d'améliorer la qualité et la fonctionnalité des locaux mis à disposition des élèves et des enseignants. Cette contribution au caractère propre de l'établissement, est encadrée par la loi Debré de 1959 et donne lieu à une déductibilité fiscale.

Pour finaliser le dossier, vous nous retournerez (*pas de recommandé ni d'accusé de réception, merci*) avec la demande d'admission les pièces suivantes :

- ↳ Une photo d'identité de l'enfant (collée en haut à droite du dossier de demande d'admission)
- ↳ les photocopies des bulletins trimestriels ou du livret d'évaluation des deux années précédentes, années 2014-2015 et 2015-2016 (*sauf pour l'entrée en maternelle 1*),
- ↳ La photocopie du bulletin ou le livret d'évaluation du 1^o trimestre de l'année en cours, année 2016-2017 (*idem*),
- ↳ Pour les bulletins ou évaluations suivantes, ne pas oublier de nous envoyer les photocopies à la fin de chaque trimestre (*idem*),
- ↳ une photocopie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
- ↳ un chèque de 20 € (100 € pour la filière BISS-Franklin) par enfant à l'ordre du CPES (Conseil Protestant de l'Education de Strasbourg) pour les frais de dossier. Cette somme reste acquise à l'établissement en cas de non acceptation de la demande ou de désistement.

Quelques remarques complémentaires importantes :

- Le dossier complet est à retourner **selon le calendrier suivant** :

	Date limite de retour des dossiers de demande d'admission	Réponse de l'établissement (admission - évaluation - liste d'attente - refus)
Ecole primaire Collège Lycée	11 janvier 2017	10 février 2017

- Du fait du nombre important de dossiers à traiter, **nous ne pourrons étudier les dossiers incomplets.**
- Vous serez **informé par mail de la bonne réception de votre dossier** : merci de ne pas appeler l'établissement.
- L'admission, l'inscription sur liste d'attente, la non-admission de votre enfant vous sera communiquée après examen du dossier dans la limite des places disponibles par niveau et sous réserve de l'avis de passage en classe supérieure.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos bien sincères salutations.

Guy MIELCAREK



Directeur du Gymnase